



CLIMAT ET SANTÉ AU TRAVAIL

QUELS IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL DANS LA FILIÈRE VIN ?

Synthèse
de l'étude

CLISEVE®

(Climat et Santé
au Travail)

**Filière vin
2024**



Croissance bleue
L'agence RSE des entreprises engagées

LAPA
Research



AVANT- PROPOS

Les impacts du changement climatique sur la santé au travail, un enjeu préoccupant encore trop peu étudié et pris en compte par les filières.

Février 2023 : la commission Travail et Emploi du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) publie l'étude : "Travail et Climat : quelle prise en charge de l'impact du climat sur la santé au travail ?". Principal enseignement : les impacts du changement climatique sur la santé au travail sont encore trop peu étudiés et la prévention des risques climatiques au travail est insuffisamment intégrée par les filières.

Clisève® est une initiative portée par des experts indépendants de l'agence RSE Croissance bleue et du laboratoire de recherche Lapa-Research, engagés pour une meilleure compréhension et prévention du risque climatique sur la santé au travail dans les contextes filières et métiers.

Cette publication synthétise l'étude menée en 2024 dans la filière viticole, réalisée en deux phases. La phase 1 de l'étude Clisève® filière vin s'est concentrée sur les perceptions et les pratiques des professionnels de la filière viticole, tandis que la phase 2 a spécifiquement donné la parole aux salariés saisonniers, en s'adaptant à leurs réalités et en s'appuyant sur une méthodologie de terrain plus immersive.

À PROPOS DES AUTEURS DU RAPPORT CLISÈVE® FILIERE VIN :



Nos trois objectifs :

sensibiliser au sujet, mesurer en produisant des données terrains fiables, et adapter les organisations du travail pour prévenir des risques et des impacts santé-climatiques

Caroline Véran,

Fondatrice-dirigeante de Croissance bleue

Caroline accompagne les entreprises dans la mise en place de stratégies à impact positif, conciliant robustesse économique et durabilité.



À l'ère du big data et de l'intelligence artificielle, **la production de données de première main est un atout stratégique inestimable**

Jean-François Véran,

Fondateur-Chercheur de Lapa-Research. Professeur d'anthropologie à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro et collaborateur de Médecins Sans Frontières depuis 15 ans.

Ses travaux explorent les interactions entre crises climatiques, sociétés et santé publique.



LES PRINCIPAUX APPORTS DE L'ÉTUDE

- 1 L'urgence à agir est une conviction largement partagée.** 90 % des répondants s'accordent sur les risques climatiques et sur l'urgence d'agir pour en limiter les effets sur l'environnement et la santé humaine.
- 2 Les perceptions du changement climatique ne varient pas quel que soit l'âge, le sexe ou le pays d'origine des travailleurs de la vigne.**
- 3 L'intensification des impacts est quasi unanimement observée depuis 10 ans sur l'ensemble des territoires viticoles.** Ces bouleversements climatiques significatifs, incluent notamment des modifications des saisons des conditions météorologiques extrêmes.
- 4 Les impacts du dérèglement climatique sont constatés toute l'année sur la santé et la sécurité au travail.** Ils sont un problème qui concerne l'ensemble du cycle viticole et pas seulement les vendanges.
- 5 La précocité des vendanges est le premier marqueur observé du changement climatique.** Au cours des deux dernières années, 88 % des répondants ont constaté que les vendanges sont intervenues plus tôt qu'il y a 10 ans.
- 6 La pénibilité au travail en lien avec le changement climatique est une préoccupation importante pour les vignerons.** Elle arrive en 3^e place après les préoccupations économiques et de réglementation, devant la qualité du raisin et du vin.
- 7 Le travail dans les vignes permet un apport financier crucial à tout âge pour les salariés saisonniers.** Il sert de source de revenus pour les jeunes en attente de leur premier emploi, de complément de revenu pour les 30-50 ans, et de soutien financier essentiel pour les personnes en fin de carrière ou à la retraite.
- 8 Les fortes chaleurs constituent un facteur clé de renoncement au travail des saisonniers.** 85 % des vignerons considèrent que la forte chaleur pourrait entraîner un renoncement au travail chez les saisonniers. Ce constat est confirmé par les intéressés eux-mêmes : 85 % des saisonniers reconnaissent que des conditions de travail dégradées par la chaleur pourraient les amener à renoncer à leur travail.
- 9 Les difficultés liées au réchauffement climatique sont un motif fort de renoncement au travail pour les vignerons.** En effet, 43 % des vignerons répondants envisagent de ne plus travailler dans la filière vin d'ici 5 ans en raison de ces difficultés.
- 10 Les revenus des vendanges sont nécessaires au point de consentir à des conditions de travail dégradées pour certains salariés saisonniers.**
- 11 L'hypothèse d'une interdiction de travailler sous fortes températures est clivante.** 26 % des saisonniers soutiennent l'instauration d'un droit de s'arrêter de travailler par fortes chaleurs, 30 % des vignerons ne se sont pas exprimés sur la question, pour 50 % de l'ensemble des répondants un premier palier se dégage à 35 degrés.
- 12 Les impacts sur la santé sont nombreux et préoccupants pour tous.** L'analyse des symptômes rapportés par les professionnels travaillant dans les vignes dévoile une exposition



significative aux risques « santé-climatiques ». 80 % des répondants constatent et précisent des impacts physiques dans le contexte de fortes chaleurs (malaise, déshydratation, baisse de l'attention...). Ils sont aussi chimiques et infectieux pour 25 % des salariés saisonniers, et mentaux pour 37 % des vignerons (irritabilité, perturbation du sommeil, dépression...)

13 La perte de conscience est un indicateur à surveiller. 25 % des répondants salariés saisonniers ont constaté des pertes de conscience chez leurs collègues.

14 La déshydratation est un symptôme commun. 30 % des vignerons et des saisonniers sont affectés par la déshydratation, un chiffre qui soulève des questions sur la perception de la soif et la compréhension de ses conséquences.

15 Les vignerons sont mieux protégés que les salariés saisonniers en cas de travail par forte chaleur. Forts de leur expérience et pouvoir décisionnel, les vignerons modifient plus efficacement leurs pratiques en autonomie. Par contraste, les saisonniers subissent les conséquences d'un manque de dialogue collectif et de formation.

16 Un déficit d'information, de prévention des risques sécurité et santé au travail est constaté dans la filière vin, en particulier sur les risques liés au réchauffement climatique.

17 Des insuffisances et négligences sont signalées en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST). De nombreux salariés saisonniers mentionnent spécifiquement des irritations cutanées et des troubles respiratoires liés aux

épandages. Le suivi des équipements de protection individuel est un point de vigilance.

18 Il existe des barrières d'accès aux saisonniers sur certains territoires viticoles (travail au noir, travail à huis-clos ou la délégation non contrôlée du recrutement). Elles rendent difficiles le travail d'enquête et la mise en place d'actions collectives en faveur d'une gestion des risques climatiques au travail.

19 La culture de la gestion de la santé et de la sécurité au travail, incluant des pratiques telles que le rappel systématique des risques sur l'exploitation et la vérification de la bonne utilisation des équipements, est absente dans de nombreuses exploitations.

20 Une régulation collective est demandée sur les risques climatiques au travail. Les mesures de "bon sens" sont insuffisantes pour prévenir les impacts des dérèglements climatiques sur la santé au travail. Les répondants souhaitent des mesures de régulation collective pour mieux prévenir des risques climatiques au travail (droit de s'arrêter de travailler par fortes chaleurs, organisation de pause régulière, accès à l'eau garantie...).

21 La thématique "Climat et santé au travail", est un levier d'action collective. Elle repose sur une communauté d'expérience entre les vignerons et les salariés saisonniers, et constitue un atout pour le dialogue social et l'action dans la filière viticole. Se pose la question d'intégrer des critères sociaux aux cahiers des charges des SIQO (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine).



CHIFFRES CLÉS 2024

Une conviction partagée par l'ensemble des répondants sur les risques climatiques et l'urgence à agir

92 % sont préoccupés par les conséquences du changement climatique sur notre planète, et pensent qu'il est urgent d'agir pour en limiter les effets sur l'environnement et la santé humaine. Un consensus par-delà la différence d'âge, de genre, d'expérience et de nationalité.

73 % perçoivent les impacts climatiques pas seulement pendant les vendanges mais aussi à diverses phases de l'année agricole.

Des impacts sur la santé au travail liés au changement climatique largement reconnus par les vignerons et les saisonniers

80 % des vignerons et des salariés saisonniers estiment qu'ils sont soumis à des risques physiques.

Des vulnérabilités accrues sur certains risques et impacts pour les salariés saisonniers et les vignerons

Risques chimiques : **26 % vs 11 %**

Risques infectieux : **25 % vs 18 %**

Risques mentaux : **21 % vs 38 %**

25 % des salariés saisonniers ont observé des pertes de conscience chez les collègues de travail (VS 5% chez les vignerons).

Maux de tête : **50 % vs 30 %**

Vertiges : **26 % vs 13 %**

Nausée et vomissements : **12 % vs 3 %**

Un motif de renoncement au travail

85 % des saisonniers reconnaissent que des conditions de travail dégradées par la chaleur pourraient les amener à renoncer à leur poste.



43 % des vignerons répondants pourraient cesser de travailler dans la filière vin sous 5 ans en raison de ces difficultés.

Un manque d'information et de prévention des risques santé-climatiques

2/3 des répondants n'ont jamais discuté du sujet et indiquent ne pas avoir été sensibilisés ni informés de l'existence d'un plan d'action.

41 % des salariés saisonniers ont rapporté un accès insuffisant à l'eau potable, causant chez 30% d'entre eux des symptômes de déshydratation.

Une demande de régulation collective

36,5 % des vignerons pensent que la réglementation ne prend pas suffisamment en compte le risque santé-climatique dans le droit du travail.

2/3 des répondants indiquent vouloir fixer un palier de température de l'air au-dessus-duquel il serait interdit de travailler.

NB : Lire les données comme suit : « salariés saisonniers vs vignerons »

CONCLUSION

L'étude Clisève® filière vin révèle une communauté d'expérience partagée entre vigneron·nes et salarié·es saisonniers, tous exposés aux impacts des dérèglements climatiques sur leur santé au travail. Cette expérience commune, au-delà des différences d'âge, de métier ou de statut constitue une opportunité précieuse pour reconnaître collectivement les risques climatiques et engager des actions concertées à l'échelle de la filière.

Les experts de l'étude Clisève® proposent un ensemble de recommandations visant à renforcer la prévention et à mieux gérer ces risques, dans l'objectif de construire une filière viticole plus résiliente, équitable et durable face au changement climatique. La réussite de cette transition repose sur un engagement collectif, une collaboration étroite et la volonté de placer l'humain au cœur des stratégies d'adaptation.

Les recommandations s'articulent autour de cinq axes clés :

1. Dialogue social
2. Prévention
3. Standards sociaux
4. Recherche et développement
5. Financements



1. DIALOGUE SOCIAL

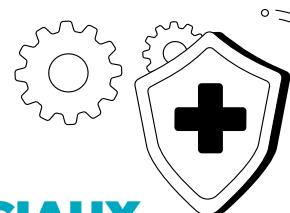
Objectif : créer une dynamique collective pour renforcer la prévention et garantir une filière plus résiliente et équitable.

La reconnaissance partagée des enjeux santé-climatiques constitue une opportunité clé pour élargir le dialogue social et anticiper efficacement les risques dans la filière viticole. Nous recommandons d'instaurer des espaces de dialogue réunissant vigneron·nes, saisonniers, syndicats, prestataires, intérim, institutions de santé au travail, coopératives et domaines afin d'identifier collectivement les besoins et solutions adaptés à chaque territoire et exploitation.

Actions clés :

Favoriser un dialogue social élargi sur les risques santé-climatiques, qui inclut notamment :

- Des commissions paritaires territoriales : approche collective et sectorielle pour traiter des conditions de travail et des risques climatiques.
- Des comités départementaux de prévention, d'hygiène et de SST, les antennes régionales de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) : développer des initiatives locales adaptées aux réalités de terrain.
- Le dialogue interne en entreprise, pour encourager la concertation entre employeurs et salarié·es, dans une démarche RSE, pour ajuster l'organisation du travail face aux défis climatiques.



2. PRÉVENTION

Objectif : reconnaître et corriger la sous-estimation des impacts du changement climatique sur le travail humain dans la filière viticole.

L'étude Clisève® révèle une sous-estimation des impacts du changement climatique sur le travail humain dans la filière viticole. Cette minimisation s'explique par (i) la mécanisation partielle (la présence humaine reste essentielle malgré l'automatisation des vendanges), (ii) l'illusion de sécurité (les avancées sociales et technologiques donnent une fausse impression de protection), (iii) des réponses simplifiées (des gestes comme l'hydratation sont perçus à tort comme suffisants face aux risques climatiques).

Actions clés :

- Intégrer la prévention des risques santé-climatiques aux politiques SST existantes en développant des actions de sensibilisation et formation (en lien avec la MSA), en intégrant les risques climatiques au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), en alignant cette démarche avec les politiques du ministère de l'Agriculture.
- Investir dans des solutions technologiques pour réduire la pénibilité du travail agricole en adaptant les pratiques aux conditions climatiques. Cela comprend l'équipement des chefs d'équipe avec des systèmes d'alerte météo en temps réel, la fourniture de vêtements rafraîchissants contre la chaleur et la vérification régulière des équipements de protection chimique. L'exosquelette, bien que prometteur, nécessite une évaluation coût-bénéfice préalable.

3. STANDARDS SOCIAUX

Objectif : revaloriser le facteur humain et adopter une régulation collective.

Dans la filière viticole, le facteur humain est souvent relégué derrière les enjeux techniques ou commerciaux. L'étude Clisève® montre que les mesures de « bon sens » ne suffisent pas à protéger la santé des travailleurs face aux dérèglements climatiques. Il est essentiel d'instaurer des standards clairs et des mécanismes de régulation collective, intégrés aux politiques de prévention des entreprises et négociés au niveau de la branche. Cette approche garantit des conditions de travail dignes, préserve la réputation de la filière et assure sa durabilité. Elle répond également aux exigences de la directive CSRD sur la transparence et la responsabilité sociale des exploitants viticoles.

Actions clés :

- Élaborer une charte des bonnes pratiques sociales pour la filière viticole, en concertation avec tous les acteurs et inspirée des initiatives existantes.
- Intégrer des critères sociaux aux cahiers des charges des SIQO (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine) pour améliorer les conditions de travail et renforcer la protection contre les risques climatiques.
- Plaider pour une évolution de la réglementation du travail afin de mieux encadrer les risques climatiques, en définissant des seuils de température et en renforçant les obligations des employeurs.
- Instaurer un système de contrôle et de suivi du respect des normes sociales et des mesures de prévention, avec l'implication des institutions de contrôle et des syndicats.





4. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Objectif : approfondir les recherches sur les impacts du changement climatique sur la santé au travail dans les filières agricoles.

L'étude Clisève® a révélé que certains salariés saisonniers interviennent successivement dans plusieurs filières agricoles (viticulture, arboriculture, maraîchage et horticulture). Toutefois, l'absence de données consolidées limite la compréhension des liens entre climat, santé et travail. Une approche interprofessionnelle permettrait de mutualiser les efforts de recherche et de prévention à l'échelle de l'ensemble des filières agricoles.

Actions clés :

- Étendre l'étude Clisève® à d'autres filières agricoles pour créer une base de données nationale sur les risques santé-climatiques, en collaboration avec les organismes de santé au travail, les organisations professionnelles et les partenaires sociaux.
- Élaborer un baromètre national pour suivre et anticiper les impacts climatiques sur la santé au travail, en intégrant les spécificités métiers et territoriales.
- Développer des outils d'évaluation et de gestion des risques, adaptés aux réalités des différents métiers et aux conditions locales. Ces outils tiendront compte des tâches spécifiques, des vulnérabilités individuelles et des variations climatiques, permettant aux employeurs de renforcer la sécurité des travailleurs, en particulier des saisonniers.

5. FINANCEMENTS

Objectif : mobiliser des fonds européens pour financer l'élaboration de standards sociaux dans la filière viticole.

Actions clés :

Solliciter deux fonds européens majeurs pour structurer durablement les standards sociaux tout en répondant aux exigences européennes de responsabilité sociale.

- Le Fonds Social Européen Plus (FSE+), principal instrument de l'Union européenne pour investir dans le capital humain et promouvoir une Europe sociale et inclusive. Ce fonds soutient notamment les projets visant à améliorer les conditions de travail et à renforcer les normes sociales, y compris dans l'agriculture et la viticulture.
- Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), qui finance des projets contribuant à l'amélioration des conditions de travail et des normes sociales en milieu rural, incluant la filière viticole.





MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

DONNÉES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

Le protocole de l'étude s'appuie sur une méthodologie mixte quantitative (un questionnaire) et qualitative (des entretiens approfondis).

LE QUESTIONNAIRE

- **Construit sur la base d'entretiens exploratoires qualitatifs** menés en bilatéral avec des professionnels représentatifs des différents territoires et pratiques viticoles
- **Accessible multilingue** (Français, Arabe, Espagnol, Bulgare, Roumain, Portugais, Polonais), **en ligne et en version papier**.
- **4 modules thématiques** :
 - Le profil des travailleurs de la vigne
 - Leur perception du changement climatique
 - Les impacts constatés du changement climatique sur la santé au travail
 - Les mesures de prévention existantes et souhaitées
- **Description des risques santé-climatiques autour de 4 catégories** :
 - **Risques et symptômes physiques** : maux de tête, vertiges, perte de conscience, évanouissement, nausées, vomissements, coup de chaleur, épuisement, fatigue, problèmes de peau (coups de soleil), pics de tension, tachycardie, malaise cardiaque, lésions, coupures, blessures, déshydratation, vertiges, érythèmes solaires...
 - **Risques et symptômes mentaux** : anxiété, agressivité, délire...
 - **Risques et symptômes infectieux** : allergies liées à des piqûres de tiques, moustiques, guêpes, fièvre, démangeaison...
 - **Risques et symptômes chimiques** : asthme, allergies aux pesticides, brûlures de peau, troubles respiratoires ou autres troubles liés à l'inhalation et à l'exposition aux produits agrochimiques.

UN CADRE ÉTHIQUE ET SCIENTIFIQUE

- **Respect des principes éthiques de la recherche** : consentement éclairé, anonymat et confidentialité, non nuisance, droit au retrait, gestion sensible des données...
- **Désidentification de la base de données** : il est impossible (y compris pour les coordinateurs de l'étude) d'identifier individuellement les répondants ou de relier les réponses à des sites d'étude spécifiques hormis la région viticole dans son ensemble.
- **Inclusion** : les enquêteurs ont permis aux vendeurs analphabètes qui souhaitaient répondre au questionnaire de participer à l'étude lors de sessions d'échange individuel de 30 minutes.
- **Étude scientifique** : l'étude répond aux critères scientifiques de la recherche en science sociale.

L'ÉCHANTILLON

- **En bref**
 - **L'échantillon a porté sur 9 territoires viticoles**, incluant coopératives, exploitants et domaines, ainsi que diverses pratiques viticoles, assurant une bonne diversité et fiabilité des données.
 - **Profils des personnes interrogées** : vigneronnes et vignerons, gérants de coopératives, chefs de culture, vendeurs, responsables RH, propriétaires, techniciens, maîtres de chai, prestataires de service, saisonniers, salariés agricoles (prestataires français et étrangers, contrats directs, salariés annuels polyvalents).
 - **7 nationalités répondantes** : Français, Arabe, Espagnol, Bulgare, Roumain, Portugais, Polonais.
 - **601 répondants** au questionnaire.
 - **45 entretiens** qualitatifs approfondis.

NB : les phases 1 et 2 de l'étude Clisève® offrent des analyses complémentaires, mais ne sont pas directement comparables. Les répondants de chaque phase proviennent de structures différentes, limitant les correspondances entre les deux échantillons. Cette distinction est essentielle pour une interprétation précise des résultats.

● Zoom phase 1 (printemps 2024)

- Conduite auprès des acteurs de la filière viticole, en collaboration avec les membres du collectif Vignerons Engagés.
- Questionnaire en ligne de 46 questions (22 minutes de temps moyen de réponse).
- **263 répondants dont 129 sont des vignerons** (très près du terrain et polyvalents), aux côtés de fonctions supports.
- Aucun salarié saisonnier n'a participé à cette phase alors qu'ils étaient initialement inclus dans l'étude. Ce sont ces barrières d'accès au questionnaire que la phase 2 s'est attachée à réduire.
- **Répartition sur neuf territoires viticoles.**
- **Représentatif de coopératives, d'exploitants et de domaines**, et des différentes pratiques viticoles.



Rémi Marlin,
Président de Vignerons Engagés.

Nous avons souhaité une étude qui nous permettent de mieux objectiver et de mieux comprendre quels sont les impacts du changement climatique sur la santé au travail dans la filière vin. Cet état des lieux nous permet de préciser des solutions concrètes dès les vendanges 2024.

● Zoom phase 2 (été-automne 2024)

- L'étude s'est concentrée sur les salariés saisonniers pendant la période des vendanges, lorsqu'ils sont le plus mobilisés.
- Questionnaire diffusé principalement en version papier (23 questions, 10 minutes de temps moyen de réponse).
- Les sessions de remplissage ont été organisées pendant les vendanges au contact direct des saisonniers, sur le terrain, dans trois typologies de site : sur les parcelles de vignes, dans les espaces d'accueil des domaines et des prestataires de service.
- La collecte s'est déroulée principalement en Bordeaux et Champagne et a inclus des saisonniers sous contrats prestataires (français et étrangers), contrats directs et salariés annuels polyvalents, grâce à la collaboration de collectivités, interprofessions et employeurs. Elle compte 338 répondants.

- Les salariés saisonniers répondants sont caractérisés par une diversité d'âge, de genre, d'expérience et de nationalité.
- 90 % sont des vendangeurs, 10 % sont des tractoristes et opérateurs de tri, les répondants sont des travailleurs de plein air, exposés aux intempéries dans le cadre de leur travail.



Franck Tivierge,
Secrétaire national prospective et stratégie économique de la CFDT AGRI AGRO

En France, de l'ordre de 800 000 contrats saisonniers sont utilisés par nos filières agricoles. L'étude Clisève® mesure l'impact des dérèglements climatiques sur leur santé, pour mieux les anticiper et renforcer la résilience de nos filières.



Philippe Kunter,
Directeur ESG-Durabilité de Bpifrance

Pour Bpifrance, soutenir la transition climatique des entreprises inclut la transition sociale. L'étude Clisève® éclaire l'impact des dérèglements climatiques sur l'humain et le travail, soulignant ainsi l'importance de la dimension sociale dans ces défis.



DATA CONTRIBUTEURS

G2V, Banton & Lauret, Gironde Emploi Agricole Sauternes, Château Canon, Château Rauzan-Ségla, Le Comité National des Interprofessions des Vins, Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, Dracénie Provence Verdon Agglomération, Chambre d'agriculture du VAR, Hectar.

Un grand merci aux organisations qui nous ont permis d'échanger avec les salariés saisonniers.



CRÉDITS

LES AUTEURS DU RAPPORT

Croissance bleue, l'agence RSE des entreprises engagées

- Agence créée en 2018, guidée par une raison d'être : servir et accélérer la transformation durable des entreprises, des filières et des territoires
- 3 pôles d'activité : conseil stratégique, mise en œuvre et valorisation

Lapa-Research, laboratoire d'Anthropologie Appliquée

- 15 ans de recherche et d'enquêtes terrain conduites en France et partout dans le monde, développement de méthodologies innovantes de collectes de données
- Partenaire depuis 2010 avec des organisations internationales comme Médecins Sans Frontières

LES PARTENAIRES

Vignerons engagés, l'organisation professionnelle de la filière vin

- Collectif créé en 2007 pour mettre en place la RSE dans la filière vin représentant 5 % du Vignoble Français
- 4 collèges réunissant plus de 60 entreprises du vin, producteurs, négociants, distributeurs, fournisseurs

CFDT AGRI-AGRO

- Organisation syndicale représentant les salariés des secteurs agricoles, agroalimentaires et connexes
- Engagée pour défendre les droits des salariés et améliorer leurs conditions de travail

Bpifrance : Banque publique d'investissement

- Accompagne les entrepreneurs à chaque étape de leur développement
- Soutient des projets innovants et durables, faisant des entrepreneurs des acteurs clés de la transition écologique et sociale



CLISEVE[®] est une initiative portée par des experts indépendants, engagés pour une meilleure compréhension et prévention des risques et des impacts du changement climatique sur la santé au travail. Nous proposons des solutions concrètes adaptées aux enjeux spécifiques des métiers et des filières.

Crédits : Étude CLISEVE[®] (Climat et Santé au Travail) filière vin 2024 - Tous droits réservés Croissance bleue / Lapa-Research • Crédit photos : Croissance bleue, couverture shutterstock - Studio de création : L'hermelle de Croissance bleue

Croissance bleue & Lapa-Research
Contact : Caroline Véran
caroline@croissancebleue.com
06 61 70 84 41
www.croissancebleue.com

Nos partenaires :

